



Non aboutissement de liquidation de divorce

Par **dedettes**, le **30/05/2013** à **13:27**

bonjour,je suis a bout,et ne sais comment faire pour obtenir une réponse de mon avocat.je suis en procédure de divorce depuis 2002.divorce prononce le 9 juin 2008.liquidation janvier2010.mais mais depuis aucunes nouvelles je ne cesse de téléphoner a mon avocat plutot sa secrétaire ,j envoie des mails mais rien ,j ai enfin eu un rendez vous avec mon avocat le 18 avril2013.il fallait que j attende 3 semaines .nous sommes le 30 mai 2013 et toujours 2 a trois coups de tel par semaine et rien la secretaire me confirme lui passer mes messages mais c tout.mon notaire me répond qu il attend compte rendu .mon ex et responsable d une concession de voiture de luxe a monaco vit a nice et ce dit insolvable j élève mes 2 enfants toute seule.il ne les prend que 8jours par an vacances sur un yacht ds la baie d ajacio...mais pas solvable je galere il me doit env 30000 euros je travaille qu a trois quart temps merci de me répondre comment rédiger des courriers via l avocat tout en restant polie ..je suis très agacée

Par **xavlaw**, le **08/09/2013** à **17:26**

De fait, la procédure de liquidation pouvant être longue et complexe (le cas échéant, plus que le prononcé du divorce lui-même) peut-être auriez-vous intérêt à changer de Conseil s'il n'est pas diligent. En pratique, un acte notarié doit être rédigé (le cas échéant un pv de difficulté), vous permettant ensuite d'assigner en partage judiciaire d'vant le TGI. Cordialement

Par **dedettes**, le **08/09/2013** à **19:57**

merci mais n ayant toujours aucunes nouvelles hier j ai redigé un courrier au batonnier
voilaaaa merci xavlaw